

Communiqué Information réglementée

Aix-en-Provence, le 10 septembre 2014

CRCAM ALPES PROVENCE : **Mise à disposition du Descriptif du programme de rachat de ses propres certificats coopératifs d'investissement, autorisé par l'assemblée générale ordinaire des sociétaires du 25 Mars 2014**

Le Crédit Agricole Alpes Provence vous informe que le document est disponible sur son site Internet : www.ca-alpesprovence.fr et a été transmis le 10 septembre 2014 à l'Autorité des Marchés Financiers.

Lien direct informations réglementées :

http://www.ca-alpesprovence.fr/Vitrine/ObjCommun/Fic/AlpesProvence/EspaceD/infos_financieres/2014/descriptif_programme_rachat.pdf